

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

04 AVR. 2024



ID : 001-210103602-20240402-2024\_10-DE

République française  
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 02 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART

En exercice : 18

Présents : 12

Votants : 16

**Présents :** Michel BRULHART, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Leila MANET, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD

**Absents excusés :** Angélique NICOSIA (procuration à Michel BRULHART), Cécile MAGNIN (procuration à Leila MANET), Loïc CHRISTIN (procuration à Frédéric LEGER), Claude MOREIRA (procuration à Patrick DUMAS)

**Absents :** Jean-Pierre DEMORNEX, Nicolas PIDOUX

Secrétaire de séance : Emmanuelle LAURE

2024\_10 - Objet : Cession terrain TERRA VISTA au profit de la commune de SAINT-JEAN-DE-GONVILLE des parcelles cadastrées section D numéros 2341, 2342, 2343, 2383.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que des démarches ont été engagées afin que les parcelles cadastrées section D numéros 2341, 2342, 2343, 2383 soient cédées à la commune à titre gratuit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,

**-ACCEPTÉ** la cession terrain TERRA VISTA au profit de la commune de SAINT-JEAN-DE-GONVILLE des parcelles cadastrées section D numéros 2341, 2342, 2343, 2383.

**-DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signature des documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,  
Michel BRULHART

